

Interview

PASCAL ROYER :

« Nous avons tous des intérêts communs à trouver des solutions »

La première « Lettre E » comme Écicitoyenneté, Écologie ou encore Environnement, a connu un véritable succès d'audience. L'initiative de la fédération BTP Rhône et Métropole de vouloir partager avec les acteurs économiques et institutionnels ses engagements, ses interrogations, mais aussi ses solutions sur tous les sujets liés à l'environnement a largement convaincu. C'est pourquoi nous avons choisi de faire profiter les lecteurs du Journal du BTP de la variété et la qualité des intervenants en reprenant ici l'essentiel de leurs interviewes. La « Lettre E » de ce début d'année avait pour thème la ZFE (Zone à faibles émissions) dont les échéances et modalités en font un vrai sujet d'actualité. Pascal Royer participait à ce premier numéro.



Pascal Royer est le directeur d'établissement d'Eiffage Route centre-Est, et animateur de l'Observatoire de la commande publique.

Comment votre entreprise se met-elle en conformité avec la ZFE ?

Concernant nos véhicules utilitaires, ils sont en diesel Crit'Air 2, car les véhicules électriques manquent encore d'autonomie. Je parle d'autonomie réelle avec des véhicules chargés ou qui tirent des remorques. Sans compter l'hiver avec le chauffage et la nuit... Il manque encore l'offre constructeurs qui répondra à nos besoins pour être prêts à la fin du

diesel en 2026. A noter que nous n'avons pas de dérogations pour ces types de véhicules.

Le gros problème ce sont les poids-lourds ?

Les poids lourds ont dans le TP une durée d'amortissement très longue comparée aux métiers de transport, entre dix et quinze ans. Nous avons pu discuter avec la Métropole il y a deux ans et obtenir des dérogations. Nous sommes proactifs, nous cherchons des idées et des solutions,

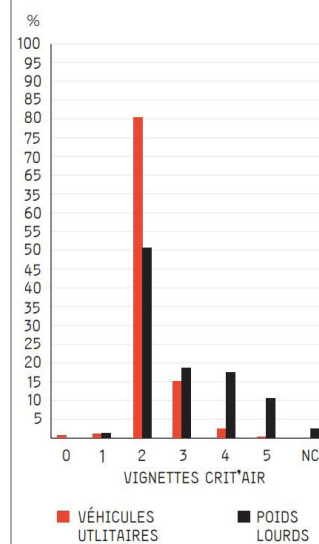
mais il nous manque les offres constructeurs pour investir sur de nouveaux camions compatibles avec la ZFE. Nous avons investi dans un camion au gaz, mais ce n'est pas satisfaisant à l'usage, notamment avec le manque de stations actuel et le temps nécessaire pour faire le plein, environ une demi-heure. Même si nous pouvons avoir quelques camions Crit'Air2, nous ne pouvons pas nous raccrocher à autre chose, par simple manque d'offre. Nous nous félicitons que les dérogations pour les poids lourds prévues jusqu'en décembre 2022 aient été prolongées jusqu'à fin 2025.

Vous sentez-vous entendus par les décideurs politiques ?

Oui. Le dialogue existe, notamment par le biais de la fédération BTP Rhône et Métropole. Nous avons tous des intérêts communs à trouver des solutions, puisque les TP notamment travaillent beaucoup pour la Métropole. L'enjeu est commun. La profession ne s'est d'ailleurs pas reposée sur ses lauriers, les entreprises de travaux publics se challengent pour être de plus en plus vertueuses, nous avançons main dans la main avec les collectivités.

Mais nous ne pouvons pas encore construire nos camions. La ZFE est un problème sans en être un. Il faut juste apporter des solutions pour que nous puissions avancer. Nous sommes partenaires, nous sommes là pour avancer avec eux. Cela dit, il y a encore beaucoup d'inconnues.

LE PARC EN VIGNETTES



- VÉHICULES BÉNÉFICIAIRE D'UNE DÉROGATION JUSQU'À FIN 2022 PROLONGÉE JUSQU'À FIN 2025

